

REUNION CONSEIL DE QUARTIER CENTRE BOURGFONSORBES

12 Mai 2022

SALLE MUNICIPALE des EXPOSITIONS 19H00

ORDRE DU JOUR

1 / REFLEXION SUR UN PROJET DE CIRCULATION DU CENTRE VILLE

2 : DIVERSES QUESTIONS

Présents ou ayant exprimés leurs réflexions sur le sujet :

Mmes GAMBINO S, VITET M, Mrs FOURCADE A, SCHIESARO G, SEVERAC J, VIE JL

Excusés : Mrs_BATAILLE V, BONNET C

Afin de pouvoir visualiser les différentes propositions, il est étudié une vue d'ensemble sur plans de la ville et une visite des différents points dans le centre-ville.

CIRCULATION CENTRE VILLE

1 / **Statu quo** pour les rues et venelles : rue de la poste, rue du 8 mai 1945, rue des mimosas, rue des glycines, rue du 19 mars 1962, rue du 11 novembre 1918, rue des écoles et route de Tarbes

2/ **Chemin des carrelasses** : Maintenir le double sens de la rue de l'église à la rue des mésanges, le chemin reste ouvert en sens unique de la rue de mésanges à la rue des jardins. Le carrefour chemin des carrelasses et rue de l'église peut s'envisager par 2 possibilités :

- Faire de l'allée du vignon l'entrée sur le chemin des carrelasses et la sortie en sens unique sur la rue de l'église, carrefour étroit et dangereux, vitesse ralentie sur la descente du chemin avec ralentisseur en sus
- Nettoyer la haie à gauche du chemin en descendant qui dégagerait 2 m/ à la clôture et permettre un carrefour plus sécurisé, voire acheter un bout de terrain et permettre une voie de dégagement sur la droite en montant.
- Créer une piste cyclable sur la droite en montant afin de relier le quartier à la REV qui passe rue de l'église

3/ **Chemin bellevue** : Mettre le chemin en sens unique descendant du trépadé vers le lavoir

Côté village créer trottoir et piste cyclable protégés

Récupérer le trottoir opposé depuis l'impasse bellevue et faire un stationnement en épi, l'accès piétonnier étant fait par l'autre côté du chemin et des passages piétons surélevés au niveau de la rue des lavoirs, ralentissants.

Carrefour chemin bellevue avenue de la gare

- Pouvoir visualiser ce carrefour depuis le croisement rue des écoles rue de l'église
- Passage surélevé en regard du parc de l'église
- Désaxer l'avenue de la gare vers le parking existant en empiétant sur ce parking et sur le parc des lavoirs en reculant l'accès de celui-ci et du trottoir adjacent
- Passage sur élevé en sortie de ce carrefour après le chemin bellevue vers la gare, carrefour matérialisé par un rond-point haricot désaxé donc vers l'église

4/ CALVAIRE :

Couper l'accès rue de l'église rue de la bascule trop souvent cause de soucis, diminuer la largeur du trottoir en regard côté gauche du calvaire et agrandir et désaxer le rond-point qui est trop souvent et quotidiennement emprunté à contre sens, accidentogène sur place et sur la sortie du chemin des carrelasses.

5 / RUE DU CALVAIRE :

Aménager la partie entre la rue de l'église et la rue du 8 mai 1945 de la même façon que la partie rue du 8 mai 1945 à la route de tarbes, stationnement, sens unique et partie cyclable , récupérant le chemin des carrelasses et les REV.

6/ PARKING RUE DE LA BASCULE :

- Souhait d'un accès par la route de tarbes et sortie rue de la bascule
- Souhait des riverains de poubelles enterrées dans cette zone

DIVERS

- Penser mettre poubelles enterrées au niveau de la bascule, nouveau parking, voire sur un investissement de bâtisse en péril sur la rue du 8 mai 1945 afin de limiter la présence des containers sur les trottoirs et donc la circulation des piétons.
- Réfléchir à des boîtes aux lettres collectives pour enlever celles qui dépassent dans les venelles, et trottoirs étroits.
- QUID du perron du 19 rue de la poste et de son empiètement sur le trottoir
- Aire de jeux du trépadé : les bancs enlevés vont-ils être remplacés ? S'asseoir en accompagnant les enfants impossible. L'aire se dégrade.
- Travaux phase 2 de la RD 632 : Quelle sont les dates de démarrage de ceux-ci ? Demandons à être présent pour la présentation de cette phase et souhaitons en avoir copie des plans .
- Réflexions sur l'aménagement du monument aux morts et de la diminution de l'empreinte au sol en dehors des manifestations.

Fin de Réunion et retour à la salle 20h30.